



Groupe VYV3 Pays de la Loire

Bulletin d'information FO *juillet 2021*

Resister! Revendiquer! Reconquérir!

183€ Net par mois POUR TOUS!

Que ce soit dans les SSIAD du pôle Personnes Agées, dans les établissements du secteur petite enfance et handicap du pôle Accompagnement et Soins ou dans les centres de soins dentaires Mutualistes du pôle Service et Biens Médicaux, les revendications se cristallisent autour de la question des 183€ pour tous!

Dans le groupe VYV3 Pays de la Loire, les « oubliés du Ségur » se mobilisent et préparent le rapport de force pour obtenir satisfaction sur les revendications!

Il est important de noter que dans tous les pôles, les initiatives viennent des salariés. Cela démontre leur détermination et il est primordial dans cette période d'avoir un syndicat capable d'organiser la bataille et d'arriver à créer l'unité autour des revendications.

Une question est posée : Ne faut-il pas y aller tous ensemble le même jour dans tous les pôles du Groupe VYV3 ?



FO

**NOUS NE CONFINERONS
PAS LES REVENDICATIONS**



Retrouvez l'actualité FO VYV Care Pays de la Loire sur :



<http://vyvfopaysdelaloire.e-monsite.com/>



<https://www.facebook.com/fovyvcarepaysdelaloire/>



<https://twitter.com/VYVFO>



Dans tous les pôles les revendications partent des salariés et sont soutenues par FO !



Pôle VYV3 Personnes Agées

Suite à une réunion de salariés du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) « Entre Loire et Co-teaux » avec FO, un appel a été adopté pour exiger le versement des 183 € pour tous les salariés des SSIAD à compter du 01/06/2021.

Cet appel a été contresigné par 207 salariés et soutenu par l'intersyndicale FO CGT CFE-CGC et CFDT. Il a été présenté à la Direction du pôle qui a répondu qu'il n'était pas question d'anticiper le versement du Ségur prévu en janvier 2022 justifiant la position du gouvernement en indiquant : « Une aide-soignante en SSIAD ne pratique pas le même métier qu'une aide-soignante en EHPAD ».

Cette phrase a été reçue comme une véritable provocation. Les salariés, loin de se satisfaire d'une telle réponse, ont indiqué dans une lettre ouverte à leur directrice les raisons pour lesquelles les soignants à domicile devaient percevoir les 183 € au même titre que leurs homologues des EHPAD.

Les salariés de l'ensemble des SSIAD de la région, soutenus par l'intersyndicale sont déterminés à

obtenir satisfaction sur leurs revendications et ont bien l'intention d'aller frapper directement à la porte de la direction, au siège du groupe VYV3 Personnes Agées à Nantes.



19 salariés de l'EHPAD Le Logis Desjardins lancent un appel à tous leurs collègues des différents établissements du Pôle Personnes Agées pour dénoncer la perte accélérée des acquis.

- Récupération d'un jour férié coïncidant avec un jour de repos (sauf pour les salariés embauchés avant 2013)

- Prime décentralisée

Et aujourd'hui la Direction voudrait allonger la durée du travail, en septembre...

Nous posons la question à la Direction:

Est-ce qu'en supprimant des droits et en allongeant la durée du travail nous rendons plus attractifs nos métiers?

Nous le savons toutes et tous, la seule façon de favoriser l'attractivité, ce sont des effectifs, l'amélioration

des conditions de travail et des droits et des garanties préservées.

Nous considérons que l'heure est à la préparation du rapport de force. Nous soumettrons à la discussion la proposition d'être en grève dès que les conditions seront réunies, si possible en septembre.

Pôle VYV3 Accompagnement et Soins

Dans le Pôle VYV3 Accompagnement et Soins (Structures Petite Enfance, Handicap, SSR Saint-Claude) les mobilisations s'amplifient également autour des « Exclus du Ségur ».

Une grève a eu lieu le 15 juin à l'appel de l'intersyndicale FO CGT CFDT réunissant une centaine de salariés sur la région venant des secteurs petite enfance et handicap pour obtenir les 183 € pour tous, la suppression des jours de carence, l'amélioration des condi-

tions de travail et la conservation des acquis.

De même la mobilisation menée avec le syndicat des territoriaux autour de la réforme Taquet n'est pas terminée. Celle-ci permettrait d'accueillir dans les structures petite enfance plus d'enfants, avec moins de professionnels, dans une logique purement comptable avec pour seul but : réaliser des économies sur le dos des salariés et des familles.





*Faire l'unité autour des revendictions
des salariés, une priorité pour FO !*

Pôle VYV3 Services et Biens Médicaux

Dans le pôle VYV3 Services et Bien Médicaux (Optique, Audition et Dentaire mutualiste) c'est d'un centre de soins dentaires de Le Mans Levasseur qu'est partie la contestation.

Suite à l'absence de réponse de la Direction sur des demandes d'augmentations de salaire, les assistantes ont interpellé FO pour faire signer une motion à toutes les assistantes dentaires de la région. Elles revendiquent (par le biais de cette motion), des augmentations de salaire de 183 € par mois comme la très grande partie des salariés du

secteur médical et médico-social.

Elles ont mandaté FO pour rallier toutes les assistant(e)s dentaires qui seraient en accord avec leurs revendications et pour se mettre en rapport avec les autres organisations syndicales qui souhaitent porter leurs revendications afin de préparer le rapport de force. Ce qui a été fait.

Aujourd'hui, c'est en intersyndical FO, CFDT et CGT qu'une demande d'ouverture de négociation à été faite sur la base de des revendications des salariés!

**La force du syndicat c'est le nombre
d'adhérents !**

Syndiquez vous FO !



LA BONNE CARTE!

Nom:

Prénom:

Établissement:

Téléphone:

Retourner le bulletin d'adhésion à : UD FO section VYV3

14 Place Louis Imbach

49000 Angers

Ou par Mail: fomutualite@gmail.com